

**Mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et
l'évaluation des politiques publiques associées**

Co-rapporteurs : Mme Manon Meunier et M. Hubert Ott

QUESTIONNAIRE INDICATIF

**Table ronde « Pratiques d'élevage respectueuses de la biodiversité »
Jeudi 6 juillet, 11h**

Contributions : Association Française de Pastoralisme

Définitions et quantification des pratiques d'élevage alternatives

1. Pouvez-vous proposer des définitions de l'élevage extensif, de l'élevage en agriculture biologique et/ou de l'élevage en agroécologie (en précisant, si possible, leurs liens à la biodiversité) ?

Élevage extensif : au-delà de la définition administrative liée à un seuil de chargement, le pastoralisme peut être défini comme « *Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage extensif valorisant par le pâturage les ressources fourragères spontanées des espaces dits naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux* »

Mots clés : chargement/ha adapté à la ressource, utilisation des ressources spontanées naturelles disponibles avec peu ou pas d'intrants, système autonome, économe, productif et résilient qui ne cherche cependant pas une forte productivité, qui contribue à l'économie du territoire; S'appuie sur des races animales adaptées qui ont appris à utiliser les ressources naturelles.

Ces pratiques sont favorables au bas bilan carbone.

L'élevage en agriculture biologique est reconnu par une certification administrative ; les surfaces à ressources spontanées dites naturelles devraient être considérées en agriculture biologique sans autres justificatifs à fournir pour les éleveurs pastoraux.

L'élevage pastoral est une forme de la pratique agroécologique telle que récemment reconnue.

C'est une agriculture qui prend en compte son environnement dans son territoire, l'imbrication du végétal et de l'animal au sein de l'exploitation ou sous forme d'échanges de services entre exploitations spécialisées, le bien-être animal et limite les intrants et les pratiques qui occasionnent des pollutions (pratiques vétérinaires alternatives, revalorisations ou transformation des effluents animaux comme ressources supplémentaires).

L'élevage en agroécologie est une conduite d'élevage qui s'appuie sur les processus écologiques et la diversité des milieux en interactions avec les besoins des animaux pour produire des denrées alimentaires de qualité mais aussi des paysages et de la biodiversité (HVE/HVN) ; autonomie alimentaire / race locale.,

2. Quelle est la place de ces types ou pratiques alternatives d'élevage en France (nombre et proportion d'exploitations, de surfaces, d'agriculteurs, etc.) ?

Il y a 2.2 millions d'hectares de surfaces pastorales au niveau national (hors prairies permanentes); surtout en zones montagnes et méditerranéennes qui représentent la majorité des surfaces d'alimentation des troupeaux, et les zones humides notamment avec les marais de l'ouest. À cela s'ajoutent 10 millions d'hectares de prairies naturelles.

La baisse du nombre d'exploitation est la plus forte dans les exploitations spécialisées élevage intensif, mais la tendance est plus faible pour les élevages pastoraux (résilience plus importante), bien soutenus par les politiques publiques précédentes en raison de leurs externalités positives pour les territoires ; ces systèmes sont très dépendants de celles-ci, et donc possèdent une certaine fragilité.

Pratiques d'élevage et biodiversité

3. Quels sont les principes et pratiques sur lesquels se fondent les **systèmes polyculture-élevage en agroécologie** ?

Les systèmes pastoraux sont des systèmes agroécologiques (cf question 5).

4. Quels en sont les bénéfices pour la biodiversité ?

Les systèmes agroécologiques sont généralement des circuits courts, représentés par de jeunes diplômés, et connaissent mieux les différentes composantes de l'activité agricole.

Les différents bénéfices pour la biodiversité sont :

- Maintien et développement de la faune et de la flore diversifiée inféodées au piétinement du sol et au pâturage, et maintien de la mosaïque de milieu (bois pâturé, estives, landes, fougères, à différentes altitudes et dans des biotopes différents, ce qui maintient la diversité)
- Fertilisation et qualité biologique des sols
- Gestion de l'érosion et limitation du risque incendies
- Maintien des milieux ouverts
- Maintien des haies, bandes enherbées, ...
- Adaptation locale
- Réduction d'intrants, produits phytosanitaires et vétérinaires
- Préservation des races locales et des espèces

5. Quels sont les effets du **pastoralisme** sur la biodiversité ?

Toute la biodiversité floristique et faunistique des milieux ouverts, et notamment des pelouses sèches et steppiques, pelouses humides, pelouses d'altitude, landes, garrigues et maquis, a été façonné par le pâturage des ongulés sauvages puis domestiques depuis des temps immémoriaux. Sans la dent du bétail, cette biodiversité régresse et disparaît.

C'est pourquoi l'ensemble des habitats agro-pastoraux sont répertoriés au titre de la directive Habitats et pour beaucoup sont des zones Natura 2000. Cette directive reconnaît que les activités pastorales permettent

la persistance d'habitats dits agro-pastoraux où s'épanouissent de grandes richesses floristiques et fauniques et bien plus largement encore : « L'ensemble des végétations herbacées ou frutescentes de pelouses, de prés, de prairies, de garrigues et de landes occupent des surfaces considérables en France et sont à la base de l'essentiel des paysages ruraux. Ces espaces étroitement associés aux activités pastorales représentent un réservoir primordial de biodiversité, tant sur le plan de communautés qu'au niveau de la flore et la faune. » p.28 du Tome 1 - Habitats agro-pastoraux.

La biodiversité liée au pastoralisme ne s'arrête pas qu'aux zones classées Natura 2000 ; la biodiversité est un des fondements des systèmes agro-écologiques.

Le pastoralisme est une pratique d'élevage qui agit sur la biodiversité à plusieurs niveaux :

- Le pâturage des troupeaux dans des espaces naturels contribue à maintenir une diversité des espèces végétales présentes, dont certaines rares et/ou très spécialisées, en limitant la dynamique de fermeture des milieux. La gestion pastorale vise à l'équilibre des ressources herbacées, arbustives et arborées, ce qui garantit le maintien d'une mosaïque de milieux.
- Par voie de conséquence, la préservation de ces milieux ouverts et semi-ouverts contribue aussi à la diversité des espèces animales (notamment entomofaune, avifaune) qui en dépendent.
- En zone méditerranéenne en particulier, le pâturage limite les risques incendie qui ont un effet négatif sur la biodiversité. Cette problématique est amenée à s'étendre bien au-delà de l'actuel climat méditerranéen.
- En système extensif, et notamment en système pastoral, la mobilité des troupeaux et la riche diversité floristique des pâturages permet de limiter les traitements anti-parasitaires et vétérinaires en tout genre.
- En système herbassier transhumant, les animaux sont déplacés toute l'année en extérieur en fonction de la pousse de l'herbe et changent d'altitude progressivement. Il contribue aussi à transporter des graines via les déjections, les oiseaux viennent se servir sur eux pour se nourrir de petits parasites ou de graines emprisonnées dans la laine contribuant ainsi aux corridors de biodiversité qui connectent les réservoirs de biodiversité. Ils se servent aussi de la laine pour la construction de nids.
- Les races rustiques des systèmes pastoraux représentent un important réservoir de biodiversité domestique, permettant une excellente adaptation de l'animal aux milieux.

6. Pouvez-vous présenter la place et l'intérêt **des prairies permanentes** pour la biodiversité en France ?

La catégorie administrative PAC Prairie permanente intègre l'ensemble des surfaces pastorales qui sont le plus souvent non fauchables et non intensifiables présentant un intérêt spécifique pour la biodiversité. Nous développerons la question des surfaces pastorales.

Les prairies permanentes (hors chênaies et châtaigneraies) regroupent plusieurs types de surfaces :

- les surfaces pastorales herbacées, codées SPH, où la ressource fourragère inclut quelques ligneux mais où l'herbe reste majoritaire ;

- les surfaces pastorales majoritairement ligneuses, codées SPL, où la ressource fourragère inclut majoritairement des ligneux

en précisant que le code « BOP » (pour les bois pâturés correspondant à des prairies herbacées sous couvert d'arbres, la ressource fourragère ligneuse y étant absente ou peu

présente) est supprimé à partir de 2023. Ce qui pose le problème de l'admissibilité des surfaces pastorales où l'herbe est minoritaire alors que ces ressources sont nécessaires et vitales pour les exploitations qui les utilisent.

Les modalités de gestion adaptées à la gestion collective devraient également être mieux prises en compte.

7. Comment les pratiques d'élevage contribuent-elles à cette biodiversité ?

C'est par la technicité de la seule conduite des animaux au pâturage, à l'exclusion de toute autre intervention (sauf débroussaillage de façon marginale), que l'action des animaux façonne et entretient la biodiversité de l'ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts pastoraux.

8. À quelles conditions l'alimentation des animaux d'élevage (ruminants d'une part, mono gastriques d'autre part) peut-elle devenir bénéfique pour la biodiversité ?

Le mode d'alimentation de ces animaux est le pâturage de ressources locales et spontanées. Ce bénéfice pour la biodiversité est possible par les savoirs-faires humains (éleveurs, bergers) mais aussi par l'apprentissage des animaux : compétence alimentaire et spatiale transmise aux jeunes, renforcée par la mémoire des animaux qui reconnaissent les sites où ils reviennent (acquis comportementaux).

Comme le soulignent les scientifiques, toute atteinte à ces milieux pastoraux, et aux activités d'éleveurs qui s'y exercent, peut avoir une incidence négative sur la biodiversité.

La totalité des surfaces est valorisée : zones intermédiaires, zones d'estives, etc.

La combinaison des 4 dents (ovins, caprins, bovins, équins) permet de valoriser la diversité et la complémentarité des ressources des territoires.

Freins et leviers de développement

9. Quels sont les principaux freins au développement de pratiques d'élevage vertueuses pour la biodiversité ?

Les idées reçues sur les élevages sont un des premiers freins, alimentées par des offensives anti-élevage indifférenciées, alors que contrairement à l'élevage intensif, l'élevage extensif est favorable à la biodiversité et au bien-être animal. Nous pouvons nous interroger sur la mise en cause même de la domestication animale.

- En amont de la filière ;
 - Les systèmes pastoraux ont des pratiques vertueuses mais leur modèle économique est souvent peu reconnu voire dévalorisé ;
 - Le loup, l'ours et le lynx : les grands prédateurs, par les pertes directes/indirectes, par l'ampleur des contraintes de protection des troupeaux, et par les tensions sociales croissantes en lien avec le multiusage, mettent en péril la pérennité de l'élevage pastoral dans leurs zones de présence.
 - Impact du changement climatique
 - L'approche **cloisonnée** entre l'agriculture et la biodiversité ; le manque de partage de connaissance et de confiance entre les acteurs ;
La vulgarisation de prescriptions au détriment de la reconnaissance du savoir de l'éleveur et de l'accompagnement à son autonomie

- La non prise en compte de la diversité des approches et des finalités qui se développent qui souvent s'opposent sur un même territoire.
- Le fait que des prescripteurs externes veuillent administrer les pratiques pastorales bloque les nécessaires souplesses et adaptations dont ont besoin les éleveurs et les bergers dans la conduite des animaux en milieu naturel soumis aux aléas. Ce processus technocratique se fait au détriment de la recherche d'indicateurs techniques à partir de la compréhension des processus écologiques et de leurs interactions.
- En aval (débouchés) ;
 - Méconnaissance par les politiques publiques de l'élevage pastoral dans sa spécificité
 - Pas de reconnaissance (ou insuffisance) à travers l'identification de la valorisation des produits pastoraux qui est indispensable pour garantir la viabilité des systèmes : laine, lait, viande, alpage...
 - Par exemple, la viande issue de jeunes animaux élevés à l'herbe n'est pas forcément bien « vue » par les bouchers et les filières ;
Une uniformisation du classement carcasse non adapté aux produits issus des élevages pastoraux.
Un manque de proximité des outils de transformation : abattoirs, salle de découpe, coopérative de commercialisation ...
 - Un manque d'information auprès des consommateurs de l'origine et des pratiques de production de la viande consommée (produits issus des élevages pastoraux noyés dans la masse)
 - Insuffisante reconnaissance par les politiques publiques et l'encadrement technique de la rusticité des animaux de renouvellement et reproducteurs
- Pour les éleveurs.
 - Accès au et préservation du foncier
 - i. pour les nouveaux installés,
 - ii. au foncier à statut forestier public
 - iii. en périurbanisation y compris en zone rurale
 - Non garantie de la nécessaire mobilité des troupeaux
 - Mauvaise compréhension par le grand public et les prescripteurs écologiques des processus agroenvironnementaux de production de biens et services et des effets de la pratique sur la biodiversité, conduisant à sa mise en cause.
 - Concentration sur un temps très court de chaque nouvelle déclinaison pluriannuelle de la PAC
 - Accès à l'eau, son partage et sa gouvernance dans le contexte de changement climatique
 - Difficulté à améliorer les conditions de vie et de travail des éleveurs-bergers et des bergers
 - Difficulté à recruter des bergers (quantité de postulants et compétences)
 - Développement fort du multi usage et de nouvelles activités de loisirs sur les surfaces pastorales (partage de l'espace avec les troupeaux, contact avec les chiens de protection, comportements non adaptés, ...) => méconnaissance croissante des us et coutumes par les nouveaux pratiquants des espaces pastoraux

10. Que pensez-vous des politiques publiques de soutien et d'accompagnement à l'élevage en agroécologie ? Quelles seraient vos recommandations pour améliorer leur ciblage et leur impact ?

- Le pastoralisme, s'il est reconnu d'intérêt public dans le Code rural et de la pêche maritime, ne l'est qu'à l'article L113-1, et pour l'espace montagnard. Afin qu'il soit vraiment reconnu, il faudrait qu'il soit inscrit dans le Code rural et de la pêche maritime dès l'article L1 au même titre que les paysages qui sont inscrits dans les grands principes de la politique agricole.
- La PAC pourrait reconnaître à part entière l'élevage pastoral
- nécessaire reconnaissance du métier d'éleveurs et des pratiques d'élevage vertueuses pour la préservation de la biodiversité ; peu de lisibilité des politiques publiques
- arriver à permettre à différentes lignes budgétaires de s'intégrer sur des projets d'intérêts multiples (comme par exemple sur le sylvopastoralisme avec le cloisonnement des financements forestiers et des financements agricoles, des financements de l'aménagement du territoire)
- **Développer des synergies entre les politiques publiques autour de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la biodiversité et de la prévention des risques (approche globale, territoriale et collective)**
- Soutenir la recherche action engagée sur ces pratiques et développer des moyens pour la vulgariser ; déployer des équipes pluridisciplinaires associant des compétences d'animations territoriales et d'accompagnement techniques écologiques et agricoles ;
- développer des actions auprès des écoles sur le pastoralisme et les pérenniser dans le temps
- les appels à projets devraient être sur des pas de temps plus longs afin de pérenniser les sujets traités ;
- Développer des outils financiers adaptés qui prennent en compte le temps long (sortir de l'appel à projet qui ne permet pas de soutenir des démarches collectives mobilisant des acteurs locaux qui s'impliquent pour l'intérêt général) ;
- Reconnaître l'intérêt de l'animation au long court ;

11. Les produits issus de l'élevage agroécologique sont-ils bien identifiés par les consommateurs ?

Il y a un manque d'information auprès des consommateurs de l'origine et des pratiques de production de la viande consommée (produits issus des élevages pastoraux noyés dans la masse).

12. La politique de labellisation des produits est-elle satisfaisante ?

Elle n'est pas satisfaisante car utilisée comme une image de produits de grande consommation. Elle devrait être mieux encadrée pour ne pas être détournée.